

# L'inform'accueil

La ressource formée et informée : une ressource d'avenir

Volume 4 – Numéro 2 – Octobre 2012

## ÉDITORIAL

C'est avec beaucoup de bonheur que nous avons signé notre 1<sup>re</sup> Entente collective le 31 août dernier en pensant à vous toutes, chères ressources d'accueil. Enfin, le travail je dirais même, notre mission est enfin reconnue à juste titre. Notre statut est concrétisé dans cette entente qui vient dicter nos conditions d'exercice.

Je veux remercier tout particulièrement ceux dont on ne mentionne pas toujours l'apport derrière toutes ces négociations : les représentants de nos comités régionaux qui ont fait un excellent travail chacun dans sa région pour organiser la tournée provinciale. Nous avons ainsi pu rencontrer les ressources chez elles, leur expliquer l'entente de principe qu'elles ont signée avec un pourcentage presque unanime. Lors de chaque rencontre, leurs commentaires nous ont fait avancer. C'est pourquoi, nous avons le sentiment que nous pouvons dire « mission accomplie ».

C'est une première négo, nous avons travaillé avec détermination et nous avons fait des acquis majeurs pour nos membres. Nous sommes cependant conscients qu'il s'agit d'un travail en progression constante. Nous pourrions réaliser au fil des mois qui vont suivre, que des choses restent à améliorer. Et nous recommencerons à négocier...

Être ressource d'accueil, c'est une mission, certes. Mais cette mission est au service d'une clientèle qui a de grands besoins, des besoins qui demandent une présence continue, une attention particulière, une écoute ponctuelle, un don de soi permanent.

Soyez à l'aise avec le fait que votre rétribution soit à la hauteur de vos services. Vous méritez amplement les avantages que nous avons négociés pour vous.

...suite à la page 2

## Sommaire

### Mot du directeur général – 2

*Message du directeur general*

### Mille fois « Merci » – 3

*Many thanks*

### Message du représentant syndical – 4

*Message from the union representative*

### Deux nouvelles régions au sein de la FFARIQ – 5

*Two new regions within the FFARIQ*

### L'aliénation parentale: quand l'enfant choisit son camp – 7

*Parental alienation: when the child chooses his side*

### À partir de quel moment, la nouvelle rémunération sera-t-elle effective? – 8

*When will the new remuneration become effective?*



L'Inform'Accueil est publié par la Fédération des familles d'accueil et ressources intermédiaires du Québec  
245, rue Soumande, bureau 289, Québec (Québec) G1M 3H6

Téléphone: 418 529-4734  
Sans frais: 1 866 529-5868

Télécopieur: 418 529-0456  
Sans frais: 1 866 388-8860

Courriel: [info@ffariq.ca](mailto:info@ffariq.ca)  
Site Internet: [www.ffariq.ca](http://www.ffariq.ca)

N° d'enregistrement 0229-4338

Le masculin est utilisé pour simplifier la lecture des textes



Fédération des familles d'accueil  
et ressources intermédiaires  
du Québec



Nous sommes en période de grande transition et il est tout à fait normal que les questions fusent de partout. Les centres jeunesse sont eux aussi débordés et un peu inquiets de la tournure des événements. L'inconnu est également très lourd pour eux. Au cours des prochains mois, tant les ressources que les établissements vivront des inconforts afin d'arriver à tout mettre en place. Nous accompagnerons vos comités régionaux aux tables de concertation afin de les supporter et d'établir un partenariat solide avec les établissements.

Nous devons être solidaires, compréhensifs et patients. Il est essentiel que vous nous communiquiez vos inconforts et votre vécu pour que nous puissions diriger adéquatement nos interventions. Nous comptons sur vous pour la transmission de tout ce qui mérite d'être corrigé.

Nous sommes là pour vous et avec vous ! Merci de votre confiance !

Votre présidente

## EDITORIAL- MESSAGE FROM THE PRESIDENT

Dear Foster Resources,

It is with a lot of happiness that we signed our 1st collective Agreement on August 31 st of this year by thinking all of you, dear foster resources, Finally, our mission will be recognized to its just value. Our status is concretized in this agreement which comes to dictate our conditions of exercise.

I want to thank quite particularly those whose contribution we do not list mention behind all these negotiations: the representatives of our regional committees which made an excellent work each in its region to organize the provincial tour. It has allowed us to meet the resources in their home bases and explain to them the agreement in principle which they have signed almost unanimously. During every meeting, their comments have pushed us forward. This is why we have the feeling we can say "accomplished mission".

This is our first negotiation; we worked with determination and we have made major gains for our members. We are, however, aware that this is a work in constant progress. We can achieve over the following months the remainder of the things that need improving. And we will start negotiating once more...

Being a foster resource is a mission, no doubt. But this mission is to serve a clientele who has important needs, needs that require a continuous presence, particular attention, punctual listening and a permanent gift of self. Be comfortable with the fact that your compensation is equal to your services. You richly deserve the benefits we have negotiated for you.

We are in a period of great transition and it is quite normal that questions come from all sides. Youth centers are also overwhelmed and a little worried about this turn of events. The unknown is also heavy for them. In the coming months, both resources and institutions will live discomfort in order to put everything in place. We will accompany your regional committees in roundtables to support them and build a strong partnership with the establishments.

We must show solidarity, understanding and patience. It is essential that you tell us about discomfort and your experiences so we can properly direct our interventions. We count on you for the transmission of all that needs to be corrected.

We're here for you and with you! Thank you for your trust!

Your president  
Jacinthe Boucher

## MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

C'est avec une grande satisfaction que nous avons signé l'Entente collective le 31 août dernier. Nous sommes très fiers de cette signature mémorable.

J'aimerais vous entretenir ici de nos tournées en régions. Ce sont des moments privilégiés pour rencontrer les ressources qui n'hésitent pas à venir nous parler de leur quotidien. Elles nous parlent souvent des difficultés qu'elles éprouvent mais elles nous livrent aussi les beaux moments qu'elles partagent avec les enfants et les jeunes qu'elles accueillent.

Dans leur mission d'accueillir les enfants dans leur milieu familial, les ressources considèrent les jeunes placés comme leurs propres enfants. C'est ainsi que plusieurs d'entre elles n'hésitent pas à partager leurs vacances familiales avec eux. Plusieurs jeunes ont eu la chance de visiter Walt Disney, de pouvoir aller tous les ans une semaine ou deux à l'extérieur du Canada ou de passer l'été au chalet de leurs parents d'accueil.

D'autres ressources se démènent tous les jours, pour améliorer le quotidien de ses enfants. Elles les accompagnent chez le physiothérapeute, l'ergothérapeute, l'orthophoniste et quoi encore, pour favoriser leur développement et atteindre des progrès incroyables. Elles font ces exercices avec amour et détermination, avec le sentiment qu'elles donnent un plus pour procurer une vie meilleure à ces jeunes.

Quelques-unes d'entre elles sont tellement investies, qu'elles nous demandent si elles pourront «garder» un jeune qui aura bientôt ses 18 ans. Ces ressources sont conscientes qu'avec une scolarité terminée et une plus grande maturité, les chances de réussite sont améliorées. Elles leur ont donné le meilleur d'elles-mêmes depuis plusieurs années, elles les préparent à partir, à devenir des citoyens à part entière.

Beaucoup de ces jeunes devenus adultes gardent contact avec leur ressource d'accueil. Ils les visitent et vont leur présenter leurs enfants. C'est une grande joie, une belle récompense pour les parents d'accueil de voir qu'ils ont contribué à ce qu'ils deviennent des adultes responsables, de fonder une famille à leur tour.

Dans un récent témoignage, une femme de 42 ans, placée en famille d'accueil alors qu'elle était jeune adolescente, disait que sans sa famille d'accueil, elle aurait eu l'impression de ne pas avoir eu de famille, que sa mère d'accueil était d'une générosité hors du commun. C'est le portrait d'un très grand nombre de nos ressources. Elles nous disent que c'est un métier, une vocation, qu'il ne faut pas s'attendre à la gratitude, mais d'être fières de contribuer au développement des enfants.

On nous demande, par ailleurs, si les conditions actuelles de la tutelle subventionnée sont toujours appliquées depuis la signature de l'Entente collective. Les discussions sur la tutelle et sur l'adoption sont toujours en cours avec le Comité patronal et ne feront pas partie de l'Entente collective.

On pourrait croire que les ressources sont uniquement motivées par leurs nouvelles conditions monétaires. Mais je peux vous assurer que dans toute notre tournée provinciale, les ressources nous parlent davantage des enfants qu'elles accueillent et de leur mission.

Rencontrer nos ressources et partager avec elles, c'est une grande source de motivation pour nous.

Luc Drapeau  
Directeur général

## MESSAGE DU DIRECTEUR GENERAL

It is with great satisfaction that we have signed our Collective Agreement on August 31st 2012. We are very proud of this memorable event.

I would like to talk about our regional tours. Our regional tours are favoured moments for us to meet our resources who do not hesitate to tell us about their daily issues. They discuss their hardships as well as tell us about the pleasant moments they share with the children they foster.

In their mission to foster the children in their own families, our resources treat their foster kids as their own, this is why they do not hesitate to take them along for family vacation. Many of the children got the chance to go to Walt Disney World, or had the opportunity to spend a week every year outside of Canada, or at the foster families' cottage.

Other resources work hard each day to improve the quality of life for these children. They accompany them to physiotherapy, occupational therapy, speech therapy and what not in order to further their development and achieve unbelievable progress. They do this with love and determination and the satisfaction of knowing they gave these kids a better chance at life.

Some of them are so invested that they inquire about keeping the child even past the age of 18. These resources know that with school being finished and a higher level of maturity, chances of success are higher. They gave them all they could over the past years to better prepare them to leave the nest and become citizens and get by on their own.

Some of the kids keep in touch with their foster families as adults. They visit them and introduce their children to them. It is a great joy for our resources to see that they have contributed in this child becoming a responsible adult as well a great reward to see them grow families of their own.

In a recent testimonial, a 42 year old woman who had been placed in foster care as a teenager stated that without her foster family she would have never known the feeling of having a family and that her foster mother was extraordinarily generous. This is the feedback we get about most of our resources. They tell us it is a calling, a vocation that they do not expect gratitude rather than be proud of the difference they are making in the child's life.

They wonder in the current conditions of the sponsored guardianship will remain in effect. Many of our resources await the answers to their questions that they will obtain following the signing of the collective agreement.

It would be easy to conclude that our resources are more concerned with their new monetary conditions, however, let me assure you that throughout our entire provincial tour, the resources always spoke of the foster children and their mission.

Meeting with our resources and discussing with them is a great source of motivation for us all.

Luc Drapeau  
Directeur general

## MILLE FOIS « MERCI »



DEBOUT : Alexis Roy, représentant syndical, Luc Drapeau, d.g., Lucille Rouillard, v.p., Patrick Baril, CPNSSS, Raynald Gendron, id. ASSIS : Pierre Lemay, CPNSSS, Jacinthe Boucher, prés.

Pour revenir à l'entente collective, vous comprendrez que plusieurs personnes y ont travaillé bien avant la signature. Le processus aura duré 27 mois.

Il est important de mentionner l'implication de la présidente qui m'a précédée madame Véronique Dubé. Elle y a mis tout son cœur avant de terminer son mandat. Elle y croyait vraiment à cette entente collective.

La vice-présidente, Lucille Rouillard, y a été impliquée durant les 27 mois. Elle a été d'une disponibilité à toute épreuve, partant de l'Abitibi-Témiscamingue presque chaque semaine pour assister aux réunions de la Table de négociation à Québec. Un gros merci !

La directrice des ressources intermédiaires, Janick St-Louis, a également été impliquée dès le début de son mandat. Son expérience de ressource intermédiaire nous a servis à la Table de négo.

Les membres du conseil d'administration étaient tous impliqués et étaient présents lors des nombreuses réunions et conférences téléphoniques spéciales. Les représentants de nos comités régionaux ont également mis l'épaule à la roue chaque fois qu'on les a sollicités.

Tout ce beau monde a investi des heures et des heures de bénévolat et englouti des kilomètres de route pour négocier, discuter, comparer, argumenter, renégocier et finalement, pour informer les membres. Elles méritent un tonnerre d'applaudissements.

Je tiens à remercier notre représentant syndical, Alexis Roy, qui a produit des tonnes de documents, qui était présent lors des tournées régionales pour transmettre les informations aux membres, qui a répondu à des dizaines et des dizaines de téléphones. À la blague, nous disons que durant le processus de négociation, il a quand même eu le temps de devenir papa deux fois.

Je n'oublie pas Luc Drapeau qui a été présent les dix-huit derniers mois. Son expertise et son expérience des centres jeunesse nous ont bien servis lors de nos discussions avec le Comité patronal.

Je n'oublie pas la contribution des ressources qui se sont déplacées chaque fois que nous les avons invitées et je dois dire que leurs commentaires nous ont fait avancer chaque fois.

Mille fois « MERCI » à tous !

La présidente  
Jacinthe Boucher

*Version anglaise à la page 5*

Chers membres de la FFARIQ et de l'UES-800,

La négociation est enfin terminée!! Nous pouvons officiellement affirmer que les familles d'accueil et les ressources intermédiaires sont dorénavant un groupe syndiqué avec, pour la première fois de leur histoire, d'excellentes conditions de prestations de service. Depuis la signature de l'accord de principe en avril dernier, vous nous aviez donné le mandat de conclure l'entente et d'écrire les textes dans le respect des principes énoncés. Malgré les contraintes estivales des acteurs de la négociation, les deux parties ont respectivement accéléré le rythme afin de pouvoir vous présenter une entente solide avant l'automne.

Durant cette période, nous avons également été en mesure de faire des gains substantiels issus d'une part, des demandes que nous avons préalablement faites au CPNSSS et d'autre part, de la clause remorque «morale» nous permettant de demander les meilleures conditions des ententes collectives des autres associations représentatives.

À ce titre, voici quelques exemples de ces gains :

- l'établissement doit fournir gratuitement une copie du dossier personnel de la ressource lorsqu'elle en fait la demande;
- l'établissement ne peut refuser à la ressource, sans motif valable, l'autorisation d'héberger temporairement des personnes significatives pour elle;
- l'établissement doit payer les frais fixes à la ressource qui est sous enquête administrative;
- un montant maximal d'ajustement fiscal a été déterminé;
- l'établissement doit transmettre à l'association les coordonnées de toute nouvelle ressource;
- l'établissement ne peut obliger une ressource à faire le transport d'un usager si ce transport est de nature à diminuer la qualité des services offerts aux autres usagers;
- l'établissement doit accorder une cessation volontaire sans rétribution de la prestation de service et sans résiliation d'entente spécifique à une ressource qui désire s'impliquer à la FFARIQ;
- le comité local de concertation pourra analyser toute difficulté relative à la santé et sécurité; etc.

Nous sommes conscients qu'il y a de grands changements avec cette entente et nous allons continuer à vous accompagner et à vous donner de l'information sur l'ensemble de vos droits et responsabilités et sur la façon de les faire valoir. Vous recevrez au cours de l'automne des feuillets d'information concernant une foule de sujets, notamment sur la CSST, le RRQ, le RQAP, etc. D'ici là, nous vous suggérons de vous approprier votre entente et de nous appeler si vous avez des questions.

Solidairement,  
Alexis Roy  
Représentant syndical UES-800/FFARIQ

## BRAVO DES LAURENTIDES

A Jacinthe et son équipe,

Bravo à tous ceux et celles qui ont travaillé d'arrache-pied pour relever un aussi grand défi pour lequel peu de gens croyaient. Votre équipe mérite une ovation debout.

Merci de permettre à tous ces gens de cœur de continuer leur mission avec la fierté d'avoir monté un échelon grâce à leur détermination.

Je vous souhaite quelques heures de répit pour reprendre la prochaine étape et non la moindre.

Au plaisir de vous revoir bientôt.

Ghislaine Pelletier et André Robitaille, Famille d'accueil, Laurentides

Dear members of FFARIQ and of UES-800,

Negotiations are finally over!! We can officially confirm that the Foster families and intermediate resources are now a syndicated group with, for the first time in history, excellent conditions in which they will provide services. Since the signing of the agreement in principle in last April, you had given us the mandate to conclude the agreement and write the text in accordance with the expressed principles. Despite the summer constraints of the negotiation members, both parties have equally accelerated the process in order to present a solid agreement before autumn. During this period, we have equally be able to obtain substantial gains derived in part from requests we had beforehand made for the CPNSSS and also from a moral stand point where we asked for better conditions in our collective agreement from other association representatives.

Here are a few examples of these gains:

- The establishment must provide a free copy of a resource personal file to the resources as when asked;
- The establishment cannot refuse that the resource temporarily accommodates a person of significance to them without reasonable motive;
- The establishment must pay a fixed rate to a resource who is under administrative investigation;
- A maximum tax adjustment was determined;
- The establishment must relay to the establishment the coordinates of any new resource;
- The establishment can not require a resource to transport a user if the transport is likely to reduce the quality of services offered to other users;
- The establishment must give voluntary termination without payment of service, without a termination agreement specific to a resource that wants to be a part of FFARIQ;
- The local consultation committee can analyse any difficulty relating to health and safety; etc.

We are aware that there are big changes in this agreement, and we will continue to guide you and provide you with the information regarding your rights and responsibilities and how to enforce them. You will receive in the fall information booklets touching on all these topics, notably on CSST, RRQ, RQAP, etc. Until then, we suggest you obtain a copy of the agreement and contact us for any questions.

In solidarity,  
Alexis Roy  
Union representative, UES-800/FFARIQ

To Jacinthe and her team,

Congratulations to all those who worked so hard to meet a challenge so great that few people believed it could be accomplished. Your team deserves a standing ovation.

Thank you for allowing all these individuals kind and committed to continue their mission with the pride of knowing they moved to the next level thanks to their determination.

I wish you a few hours of rest before you continue on to the next step, which will not be the least important one.

Looking forward to seeing you again soon,

Ghislaine Pelletier and André Robitaille Foster family, Laurentides



## MANY THANKS

To return back on the collective agreement, you will understand that many people have worked for it long before it was signed. The process lasted 27 months.

It is important to mention the implication of the president who preceded me, madam Véronique Dubé. She put her heart into it before finishing her term. She really believed in the collective agreement.

The vice-president, Lucille Rouillard, was involved for the whole 27 months. She was there through it all, she made her way to Québec City all the way from Abitibi almost every week in order to assist the negotiation meetings. A big thank you!

The intermediate resources director, Janick St-Louis, was also involved since the beginning of his mandate. His experience as an intermediate resource has served us well at the negotiations table.

The members of the administrative council were all implicated and were all present for the numerous meetings and special telephone conferences. The regional committee representatives were equally as dedicated every time they were solicited.



All these good people invested hours and hours of volunteer work and drove kilometers to negotiate, discuss, compare, argue, renegotiate and finally to inform the members. They deserve a roar of applause.

I wish to thank our union representative, Alexis Roy, who has produced a ton of documents, who was present for the regional tours to transmit the information to the members and who took dozens and dozens of calls. Jokingly, we would state that he still had the time to father two children in the course of the process.

I cannot forget, Luc Drapeau, who was present for the last 18 months. His expertise and experience in the Youth Centres have served us well when discussing with the management committee.

And we must mention the resources who took up every invitation to contribute; their comments have greatly allowed us to push forward. A thousand «THANK YOU» to all!

President  
Jacinthe Boucher

## DEUX NOUVELLES RÉGIONS AU SEIN DE LA FFARIQ

### Batshaw

En effet, suite au maraudage et au dépôt présenté à la Commission des relations du travail, la Fédération a été reconnue le 15 juin 2012, pour représenter les ressources de la région de Batshaw.

Nous avons rencontré les nouveaux membres lors de deux réunions tenues le 10 septembre dernier. Nous leur avons présenté l'Entente collective fraîchement signée et nous avons pu répondre à leurs nombreuses questions. Monsieur Serge Lebel a été désigné pour représenter leur région au Conseil d'administration de la FFARIQ.

Nous sommes très heureux d'accueillir ces ressources au sein de la Fédération. Nous les remercions de nous faire confiance et les assurons d'un support assidu et d'une représentation active dans tous les aspects qui les concernent.

The FFARIQ was recognized on June 15th, 2012 by the Commission des relations du travail to represent foster families and intermediate resources of Batshaw.

Two meetings were kept September 10th of this year to meet our new members. We presented them the collective Agreement and those questions have been answered. Mr Serge Lebel was appointed to represent the region to the board of director of the FFARIQ.

We are very happy to welcome these resources within the Federation. We thank them for relying on us and assure them of a diligent support and an active representation in all the aspects which concern them.

### Mauricie et Centre-du-Québec

Après trois ans de procédures judiciaires, la Cour suprême du Canada a tranché et la CRT a finalement remis sa décision relativement à la reconnaissance de l'UES-800, le 11 juillet 2012, pour représenter les ressources de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Nous sommes très heureux de cette décision.

Nous avons rencontré les ressources les 17 et 18 septembre 2012 à La Tuque, Trois-Rivières et Victoriaville. Nous avons présenté l'Entente collective et répondu à leurs interrogations. Les membres ont été informés des procédures pour la mise en place de leur comité régional.

Au moment de mettre sous presse, les membres devraient avoir reçu ou seront près de recevoir notre lettre de sollicitation pour les mises en candidature. Suite à cet envoi, le comité régional sera formé soit par les candidatures soumises et élues par acclamation, soit par scrutin lors d'une assemblée régionale.

Nous souhaitons la bienvenue aux membres de cette région et les assurons de notre support et de notre volonté à bien les représenter.

After three years of legal proceedings, the Supreme Court of Canada ruled and so the CRT handed its decision with regard to the recognition of UES-800, on July 11th, 2012, to represent the resources of Mauricie et Centre-du-Québec. We are very happy of this decision.

We met the resources on September 17th and 18th, 2012 in La Tuque, Trois-Rivières and Victoriaville. We presented the collective Agreement and answered their questioning. The members were informed about the procedures for the implementation of their regional committee.

At the time of putting under press, the members should have received or will be to receive our solicitation letter and application form. Further to this sending, the regional committee will be formed either by applications subdued and elected by cheer, or by ballot during a regional assembly.

We wish welcome to the members of this region and assure them of our support and our effort in representing them well.

## 01 RÉGION

### BAS ST-LAURENT

Tout d'abord, revenons sur les résultats obtenus suite aux négociations entre le Comité patronal et nos représentants, notre présidente madame Jacinthe Boucher, notre directeur général, monsieur Luc Drapeau et notre représentant syndical, monsieur Alexis Roy ainsi que tous leurs collaborateurs qui, de près ou de loin, nous ont amenés à la signature de notre première entente collective après deux ans de dur labeur. Quelle belle réussite !

Notre rendez-vous estival au Festival western de Dégelis s'est tenu le 30 juin. La belle température et la bonne humeur étaient également au rendez-vous et nous avons pu accueillir 26 personnes payantes et plusieurs enfants de moins de 12 ans pour lesquels c'était gratuit. Je tiens à remercier tous ceux qui ont participé et également l'organisateur, monsieur Denis Parent. Cette belle activité a été très appréciée.

Le Comité régional tiendra une rencontre le 9 octobre à Rimouski et une rencontre avec la direction du Centre jeunesse aura lieu en soirée.

Nous invitons nos membres à communiquer avec nous pour tout problème qu'ils pourraient rencontrer dans leur secteur. Nous vous souhaitons une bonne rentrée !

Le comité régional du Bas St-Laurent,  
Sylvie Bérubé, présidente

## 08 RÉGION

### ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Tout d'abord je veux souhaiter la bienvenue à notre nouvel administrateur à la FFARIQ, Marc-André Dubuc. Il remplace Judes Légère qui nous représentait depuis 2010. Je tiens à remercier Judes qui a bien accompli son travail à la table du C.A. Son intégrité et son bon jugement pour le bénéfice de toutes les ressources ont été remarquables.

C'est devant une salle comble que notre animateur monsieur René Lévesque, directeur des loisirs, nous a fait faire un retour en arrière et nous a fait bien rire et bouger avant que madame Jacinthe Boucher, présidente et monsieur Luc Drapeau, directeur général de la FFRIQ dans le cadre de la tournée des régions, nous fassent la présentation des offres du Ministère. Présentation au cours de laquelle ils ont su répondre adéquatement aux questions, interrogations et inquiétudes soulevées par les participants.

De toute évidence, tout le monde est sorti de cette rencontre agréablement surpris et satisfait. Et ce n'est qu'un début ! Les négociations se sont terminées par la signature d'une Entente collective le 31 août 2012.

Les personnes présentes ont également eu la chance de partager de belles discussions sur leur vécu auprès des enfants avec d'autres familles d'accueil de leur région.

Merci de votre présence.

Comité régional de l'Abitibi-Témiscamingue  
Lucille Rouillard, présidente

## 09 RÉGION CÔTE-NORD

MERCI ! MERCI ! MERCI !

Merci à Jacinthe, Luc, Alexis et surtout à toutes les familles d'accueil qui sont venues s'informer lors de la première tournée d'information des 28 et 29 février 2012 sur les négociations avec le Comité patronal. Une deuxième tournée a été effectuée les 21 et 22 mai à Baie Comeau et à Sept-Îles.

Un grand nombre de familles d'accueil se sont présentées et ont posé beaucoup de questions. Les réponses et les discussions ont permis qu'elles puissent voter en toute connaissance de cause. Puis la signature officielle s'est faite le 31 août et nous sommes très contents. Encore une fois MERCI à l'équipe de négociation.

Peu de personnes ont assisté à la réunion régionale annuelle à Sept-Îles. Nous aurions aimé accueillir plus de monde mais nous comprenons qu'elles ont été sollicitées à quelques reprises au cours des derniers mois. Partie remise, nous l'espérons !

J'ai rencontré le nouveau DPJ, monsieur Réjean Bergeron, lors d'une réunion à Forestville en juillet dernier. Une deuxième rencontre a eu lieu le 20 août avec monsieur Bergeron ainsi que monsieur Luc Gervais, son adjoint et la chef de service madame Nancy Bergeron. Ce fut une rencontre très enrichissante. Nous y avons discuté des choses qui se passent dans notre région, parfois bonnes, parfois irritantes.

Une prochaine rencontre est prévue pour le 2 octobre 2012. Nous y discuterons de la mise en place de notre nouvelle entente collective.

Le comité régional de la Côte-Nord  
Aline Talbot, présidente

## 11 RÉGION GASPÉSIE/LES ÎLES

Le Comité régional Gaspésie-Les Îles représente environ 100 familles d'accueil réparties en cinq points de service soit: Bonaventure, Chandler, Gaspé, Ste-Anne des Monts et les Îles-de-la-Madeleine.

En novembre 2011, nous avons fait une tournée régionale sur le nouvel outil de classification. La majorité des familles d'accueil étaient présentes et on notait un vif intérêt face à ce changement.

En décembre 2011, le comité régional a collaboré à l'organisation des partys de Noël dans les différents points de service et ce, conjointement avec le Centre Jeunesse. C'est une activité très appréciée autant de la part des familles d'accueil que des intervenants présents.

Le 1<sup>er</sup> mars 2012, notre présidente madame Jacinthe Boucher, monsieur Luc Drapeau, directeur général ainsi que monsieur Alexis Roy, représentant syndical sont venus à Chandler nous présenter les développements au niveau des négociations. Nous avons connu une bonne participation des familles d'accueil et surtout, elles ont obtenu réponses à leurs questionnements.

Les 17 et 18 mai, nous avons fait une tournée régionale sur l'entente de principe à Ste-Anne des Monts, Chandler et aux Îles de la Madeleine. Une autre rencontre du comité régional s'est faite le 19 mai.

Au cours du mois de juin, nous avons visité les familles d'accueil afin de faire signer les cartes d'adhésion. Le contact personnalisé est très apprécié de la part des familles d'accueil. C'est un moment privilégié pour d'agréables échanges. En octobre et novembre, des cafés-rencontres sont à l'agenda dans les divers secteurs de la Gaspésie/Les Îles.

Le comité conjoint avec le Centre Jeunesse s'est tenu le 8 juin à Chandler. Il y a une grande volonté de la part du Centre Jeunesse de travailler en partenariat avec le comité régional et ce, pour le mieux-être des familles d'accueil et surtout des enfants qui leur sont confiés.

Nous invitons les familles d'accueil qui ont le goût de s'impliquer sur différents comités au sein du comité régional à ne pas hésiter à communiquer avec nous.

Gisèle Gignac, administratrice  
Comité régional Gaspésie/Les Îles

## Partenariat et recherche

Dans le cadre du partenariat entre le Centre de recherche JEFAR et la Fédération des familles d'accueil et ressources intermédiaires du Québec (FFARIQ), nous vous présentons un court texte sur le cas spécifique de l'aliénation parentale (AP). L'AP est un sujet sensible qui préoccupe de plus en plus les intervenants qui viennent en aide aux jeunes et à leur famille. L'aliénation parentale « pathologique » serait toutefois un phénomène plutôt rare. Si les conduites parentales aliénantes (*dénigrement de l'autre parent, manipulation, chantage, séduction, menaces, intimidation, culpabilisation, etc.*) semblent plus fréquentes, l'enfant peut généralement y résister, même s'il est en conflit de loyauté. Il faut également se rappeler que les recherches nous montrent que deux familles séparées sur trois s'en tirent sans conflits majeurs. De plus, lorsque des conflits persistent après la séparation, ils ne dégèrent pas nécessairement en AP.



### L'ALIÉNATION PARENTALE : QUAND L'ENFANT CHOISIT SON CAMP

**Marie-Hélène Gagné**, chercheure au Centre de recherche JEFAR et professeure à l'École de psychologie de Université Laval.

**Rachel Lépine**, professionnelle de recherche, Centre de recherche JEFAR.

**Elisabeth Godbout**, étudiante au doctorat, Centre de recherche JEFAR.

#### Qu'est-ce que l'aliénation parentale ?

Depuis quelques décennies, le portrait des familles québécoises a changé. Les séparations conjugales sont de plus en plus fréquen-

tes et le nombre de familles biparentales intactes est en baisse, le taux étant passé de 80,9% en 1987 à 66,1% en 2004 (Institut de la statistique du Québec, 2001; 2004). Lorsque la situation familiale s'envenime, notamment lorsque les enfants sont impliqués ou triangulés dans le conflit parental, les probabilités de voir émerger l'aliénation parentale (AP) augmentent. L'aliénation parentale renvoie aux situations où un enfant rejette l'un de ses parents en le dénigrant de façon injustifiée sous l'influence de son autre parent. L'aliénation parentale (AP) est vue comme une extension du conflit conjugal chez l'enfant. Selon cette conception, l'enfant fait alliance avec un parent dit « aliénant » pour rejeter son enfant sans raison valable (Gardner, 2002). Cette définition est la plus fréquemment utilisée à ce jour.

Il y a aliénation parentale lorsqu'un jeune exprime librement et à répétition des perceptions et sentiments négatifs ou déraisonnables (colère, haine, rejet ou peur) envers un parent. La plupart des écrits sur le sujet décrivent cette problématique ainsi : elle se manifeste par une alliance entre l'enfant et un parent (le parent aliénant) pour rejeter l'autre parent (le parent aliéné), alors que rien ne justifie que ce parent soit tenu à l'écart de la vie du jeune. Dans ce contexte, le parent aliénant a une vision extrêmement négative de l'autre parent et la transmet à l'enfant en lui tenant constamment des propos tels que :

- « Elle n'a jamais voulu de toi »;
- « Je suis ton vrai parent »;
- « Tu m'appelles si ton père te touche quelque part »;
- « Je suis certaine qu'il sera encore en retard ».

Il est également possible que le parent aliénant recoure à des stratégies plus indirectes pour réussir à rompre le lien unissant l'enfant à son autre parent : il intercepte les appels téléphoniques, les messages et les lettres adressés à l'enfant et n'informe pas l'autre parent lorsqu'il y a des rencontres scolaires, des changements sur le plan médical, des événements spéciaux, etc. Dans les cas extrêmes, il peut même décréter que personne ne doit faire allusion au parent aliéné dans la résidence (certains vont même jusqu'à détruire les photos de lui) et le nom de famille de l'enfant

peut être changé pour celui du parent aliénant. Ces remarques, attitudes et comportements germent dans la tête de l'enfant : ce qui peut avoir pour effet de saboter la confiance et l'amour que l'enfant porte envers son parent. Ce dernier peut en venir à détester le parent aliéné, être terrorisé par lui et refuser de le visiter. L'enfant est alors privé d'une relation importante pour son développement et son bien-être. Bien que cette influence néfaste du parent aliénant ait été souvent présentée comme la source du problème, plusieurs autres facteurs contribuent au développement de cette problématique : les comportements et attitudes des deux parents, les caractéristiques du jeune (son tempérament, son développement cognitif, etc.), une histoire antérieure de conflit conjugal, une séparation humiliante pour un parent, des conflits et litiges au moment de la séparation, une famille élargie qui prend parti, de même que les contextes sociaux dans lesquels évolue la famille (le système judiciaire, les professionnels de la santé mentale, etc.).

#### Attention, prudence !

- Même si un parent dénigre activement son ex-conjoint, on ne parle d'aliénation parentale que si ce discours mène au rejet du parent aliéné : certains enfants résistent à cette influence;
- L'aliénation parentale est un concept très controversé qui peut heurter bien des sensibilités. Conséquemment, aucune définition de cette problématique ne fait encore l'unanimité;
- Dans toutes les situations qui s'y apparentent, il faut parler d'aliénation parentale avec précaution et après une évaluation complète de la situation;
- L'aliénation parentale est le résultat de dynamiques familiales complexes : on doit éviter de blâmer un seul responsable, mais plutôt regarder la situation dans son ensemble.

#### Cinq critères pour vous aider

Afin d'éviter de confondre toutes ces situations avec un cas réel, certains auteurs suggèrent cinq critères qui distinguent un enfant aliéné d'un enfant non aliéné.

L'enfant ne serait pas aliéné quand ses manifestations d'hostilité et de rejet sont :

- temporaires et à court terme plutôt que chroniques;
- occasionnelles plutôt que fréquentes;
- surviennent seulement dans certaines situations;
- coexistent avec des expressions d'amour et d'affection
- sont dirigées vers les deux parents.

#### Que peut-on faire ?

Les spécialistes de la question ont des avis divergents à propos de la résolution des problèmes d'aliénation parentale. Ils ne manquent pas de souligner que chaque situation est différente. Nous pouvons toutefois tâcher de prévenir cette problématique en appliquant certains principes :

- Être à l'écoute des enfants et de leurs besoins;
- S'informer sur les conséquences des conflits conjugaux sur l'adaptation des enfants;
- S'outiller pour désamorcer les conflits et tenir les enfants à l'écart de ceux-ci.

#### Pour les parents d'accueil

- Se référer à l'intervenant responsable pour toute situation de violence psychologique envers un enfant ou toute situation qui s'apparente à de l'AP.

#### Pour en savoir plus :

Marie-Hélène Gagné, Sylvie Drapeau. *L'aliénation parentale est-elle une forme de maltraitance psychologique ?* Divorce & séparation, 2005, no. 3, 29-42.

Marie-Hélène Gagné, Sylvie Drapeau, Rosalie Hénault. *L'aliénation parentale : un bilan des connaissances et des controverses*. Psychologie canadienne, 2005, 46:2, 73-87.

Marie-Hélène Gagné, Valérie Duquet, Roseline Jean, Julie Nadeau. *L'aliénation parentale : Points de vue et besoins d'intervenant-e-s*. Revue canadienne de santé mentale, à paraître.

Version anglaise page suivante



## Partnership and research

Within the framework of the partnership between the JEFAR Research Centre and the *Fédération des familles d'accueil et ressources intermédiaires du Québec* (FFARIQ), we present to you a short text about the specific situation of parental alienation (PA). PA is a sensitive issue that preoccupies more and more case workers that assist youth and their families. "Pathological" parental alienation however, is a fairly rare phenomenon. If alienating parental conduct (belittling the other parent, manipulation, blackmail, seduction, threats, intimidation, guilt, etc...) seems more frequent, the child can usually resist, even if his loyalty is conflicted. It should also be remembered that research tells us that two out of three separated families pull through without major conflicts. Also, when conflicts persist after separation, they do not necessarily degenerate into PA.



### PARENTAL ALIENATION: WHEN THE CHILD CHOOSES HIS SIDE

**Marie-Helene Gagné**, Researcher at the JEFAR Research Centre and professor at Laval University's School of Psychology.

**Rachel Lépine**, Research professional at the JEFAR Research Centre.

**Elizabeth Godbout**, PhD student, JEFAR Research Centre.

#### What is parental alienation?

In recent decades, the portrait of Quebec families has changed. Marital separations are becoming more frequent and the number of intact two-parent families is declining, the rate going from 80.9% in 1987 to 66.1% in 2004 (*Institut de la statistique du Québec*, 2001; 2004). When a family situation worsens, especially when children are involved or triangulated in parental conflict, the likelihood of parental alienation (PA) emergence increases. Parental alienation refers to situations where a child rejects a parent and disparages him or her unduly, influenced by the other parent. For children, parental alienation (PA) is seen as an extension of the marital conflict. According to this conception, the child makes an alliance with one parent, said "alienating", to reject his child for no good reason (Gardner, 2002). To date, this definition is the most commonly used.

There is parental alienation when a youth expresses freely and repeatedly negative or unreasonable perceptions and feelings (anger, hatred, rejection or fear) toward a parent. Most writings on the subject describe this problem in the following manner: it is manifested by an alliance between the child and a parent (the alienating parent) to reject the other parent (the alienated parent), while there is no reason for that parent to be kept out of the youth's life. In this context, the alienating parent has an extremely negative view of the other parent and transmits it to the child by saying ongoing remarks such as:

- "She never wanted you";
- "I am your real parent";
- "You call me if your father touches you anywhere";
- "I'm sure he will be late again."

It is also possible that the alienating parent resorts to more indirect strategies to succeed in breaking the bond between the child and his other parent: he or she intercepts telephone calls, messages and letters sent to the child and does not inform the other parent when there are school events, changes on the medical level, special events, etc... In extreme cases he or she may even decree that no one must refer to the alienated parent in the home (some even destroy pictures of him or her) and the surname of the child may be changed to that of the alienating parent.

These remarks, attitudes and behaviors germinate in the child's head: this can sabotage the trust and love that the child feels toward its parent. He or she may come to hate the alienated parent, be terrorized by him or her and refuse to visit. The child is then deprived of an important relationship for his or her development and welfare. Although this adverse influence of the alienating parent was often presented as the source of the issue, several other factors contribute to the development of this problem: the behavior and attitudes of both parents, the characteristics of the young (temperament, cognitive development, etc...), a previous history of marital conflict, a humiliating separation for a parent, conflicts and disputes at the time of separation, an extended family who takes sides, as well as the social contexts in which the family evolves (the justice system, mental health professionals, etc..).

#### Attention, caution!

- Even if a parent actively disparages his former spouse, it is not parental alienation until this discourse leads to the rejection of the alienated parent: some children resist this influence;
- Parental alienation is a very controversial concept that may offend many sensibilities. Consequently there isn't a unanimously accepted definition of this issue.
- In all situations which may resemble it, you must speak with caution of parental alienation and only do so after a full assessment of the situation;
- Parental alienation is the result of complex family dynamics: we must avoid blaming one person, but rather look at the big picture.

#### Five criteria to help you

To avoid confusing all the situations with a real case, some authors suggest five criteria that distinguish an alienated child from a non-alienated child.

The child would not be alienated when his hostility and rejection are:

- temporary and short-term rather than chronic;
- occasional rather than frequent;
- occur only in certain situations;
- coexist with expressions of love and affection;
- directed to both parents.

#### What can we do?

The experts on the matter have differing opinions about solving the problems of parental alienation. They never fail to point out that every situation is different; however we can try to prevent this problem by applying certain principles:

- Listening to children and their needs;
- Learn about the consequences of marital conflict on children's adjustment;
- Be equipped to defuse conflict and keep children away from it.

#### For foster parents:

- Refer to the assigned case worker for any situation of emotional abuse against a child or any situation which is similar to AP.

#### For more information:

Marie-Hélène Gagné, Sylvie Drapeau. *L'aliénation parentale est-elle une forme de maltraitance psychologique ? Divorce & séparation*, 2005, no. 3, 29-42.

Marie-Hélène Gagné, Sylvie Drapeau, Rosalie Hénault. *L'aliénation parentale: un bilan des connaissances et des controverses*. Psychologie canadienne, 2005, 46:2, 73-87.

Marie-Hélène Gagné, Valérie Duquet, Roseline Jean, Julie Nadeau. *L'aliénation parentale : Points de vue et besoins d'intervenant-e-s*. Revue canadienne de santé mentale, forthcoming.



## Témoignage



### UNE HISTOIRE DE CŒUR

Il y a bientôt dix-neuf ans, mon époux et moi prenions une décision que jamais nous n'allions regretter, devenir famille d'accueil.

Nous étions bien conscients que ce ne serait pas toujours facile, mais cela valait le coup de mettre d'avant ce beau projet. Et l'aventure commence. Des dizaines d'enfants ont franchi le seuil de notre résidence tous plus attachants les uns que les autres.

De savoir, que nous allions faire la différence dans la vie d'un enfant était très gratifiant. Et nous avons commencé à semer. Il y a des jours où la récolte tardait à venir et d'autres où c'était plus rapide, mais en faisant le bilan, c'était très positif. Tous les enfants méritent d'avoir l'amour, la sécurité et le bien-être, pourquoi est-ce si difficile pour certains de l'obtenir?

Les enfants sont ce que nous avons de plus précieux alors, protégeons-les, ce sera alors un placement garanti pour un avenir meilleur. N'oublions jamais que les enfants d'aujourd'hui sont les adultes de demain.

Je nous souhaite encore de nombreuses années à évoluer avec les enfants. Ils nous ont permis de devenir les adultes que nous sommes aujourd'hui, avec une ouverture d'esprit et soucieux du bien-être d'autrui.

À tous ces enfants qui ont traversé nos vies, je dis MERCI. MERCI d'être les rayons de soleil qui illuminent nos journées.

Gisèle Gignac, famille d'accueil et fière de l'être!  
Administratrice à la FFARIQ – Gaspésie/Les Îles

## Félicitations de l'Abitibi-Témiscamingue

Je tiens à vous féliciter pour la signature de l'entente collective, mais surtout pour souligner le travail colossal que vous avez effectué depuis quelques années pour la noble cause des familles d'accueil.

J'avoue que je suis ému par l'annonce et je ne peux pas faire autrement que de penser à la sommes d'heures et de travail que vous avez réalisé pour parvenir à une telle entente.

Le 31 août 2012 et le 4 septembre deviennent des dates importantes au terme de réalisations historiques au Québec...Wow!

Au nom du Centre jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue « Merci » pour votre précieuse contribution!



**Camil St-Hilaire**  
Conseiller-cadre  
Direction des services à la clientèle  
700, boulevard Forest, Val-d'Or (Québec) J9P 2L3  
Tél.: 819 825-0002, poste 5237 • [camil.st-hilaire@sss.gouv.qc.ca](mailto:camil.st-hilaire@sss.gouv.qc.ca)

Est-ce que les jeunes de 18 à 20 ans placés dans les ressources d'accueil pourront continuer leurs études au secondaire? et les ressources pourront-elles toujours recevoir les montants attribués comme si c'était des jeunes de 17 ans ou moins?



Oui, rien n'est changé relativement aux jeunes de 18 à 20 ans inscrits dans une école secondaire. La circulaire est très claire à ce sujet : « Les jeunes adultes de 18 à 20 ans qui fréquentent une institution où se dispense l'enseignement de niveau secondaire, au sens des règlements adoptés en vertu de la Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation 9L.R.Q., C c-60) sont considérés comme des jeunes de 16 à 17 ans aux fins de la présente. »

La scolarisation est essentielle pour nos jeunes. Ça limite les risques décrochage scolaire et c'est, par le fait même, leur donner une chance d'avoir une meilleure vie, plus intéressante, de devenir autonome.

Will the 18 to 20 year olds placed in foster resources be able to continue their secondary education? And Will the resources still receive remuneration as if they were 17 years of Age or younger?

Yes, nothing has changed in regards to the young people from 18 to 20 aged attending secondary school. The newsletter is very clear on this subject : « Yougn adults aged between 18 and 20 years old who are attending and institution or who are dispensing of secondary school level, in the sens of the adopted regulations in vurtie of the Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation 9L.R.Q., C c-60) are considered like 16 to 17 year olds for this purpous.»

Schooling is essential to our youth. That limits the risks of early school leaving and by the fact, will offer them the chance at a better life and to become self sufficient.

AVEZ-VOUS PRIS CONNAISSANCE DE NOTRE SITE WEB ?  
HAVE YOU SEEN OUR NEW WEB SITE?

[www.ffariq.org](http://www.ffariq.org)

Vous pouvez y trouver l'ENTENTE COLLECTIVE intégrale.  
You can find the full Collective Agreement.



## Témoignage

Voici un beau témoignage d'une famille d'accueil de l'Abitibi-Témiscamingue qui a accordé une entrevue au journal local «La Frontière» en janvier dernier et qui nous a permis de relater cette entrevue.

Le début de l'histoire d'accueil des deux généreux parents remonte à une dizaine d'années. Depuis, ils ont hébergé 11 enfants chez eux. «Au début, on prenait des mandats de 3 à 6 mois. Ensuite les enfants étaient réacheminés vers d'autres ressources ou retournaient avec leurs parents», a lancé Sylvain Falardeau. C'est Julie Mc Grath, intervenante ressource au Centre jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue qui a recruté la famille. «Nous avons un kiosque au centre commercial, pendant tout le week-end, nous avons eu très peu de personnes qui se renseignaient. Au moment où nous nous apprêtions à plier bagage, Marlyn et Sylvain sont apparus et depuis ce temps ils travaillent de concert avec nous. Ils nous ont même référé deux familles qui accueillent à leur tour» a raconté l'intervenante.

**Venir en aide et agrandir la famille** «On a toujours voulu une grande famille, mais comme nous travaillions tous les deux en milieu hospitalier, après deux grossesses, je ne me sentais pas capable de recommencer avec mes horaires de travail», a confié Marlyn Laquerre. Après qu'ils aient rencontrés Mme Mc Grath, le couple a réfléchi et saisi cette occasion de compléter leur famille. «Ça fait maintenant 6 ans que les filles habitent avec nous. On a consulté nos enfants comme pour les autres que nous avons accueillis en les avertissant que cette fois c'était pour du long terme, on voulait les garder jusqu'à leur majorité, il n'était pas question de les laisser tomber au bout de quelques années», ont expliqué les parents. Les deux enfants sont complètement intégrées à la famille maintenant. Elles participent à toutes les activités et sont traitées comme les autres.

**Humains et respectueux.** Le couple manifeste un grand respect pour la mère des enfants. «On ne connaît pas la vie des gens. Qui sommes nous pour juger? Certaines personnes vivent des difficultés que nous ne savons pas. Ces enfants-là sont partagés, on ne veut pas enlever sa place à leur mère, on a de la tendresse pour elle. On est là pour aider. Elles nous ont été confiées jusqu'à 18 ans et on va continuer d'en prendre soin», ont exprimé Sylvain et Marlyn. Les deux filles continuent de voir leur mère une dizaine d'heures par mois. «On est juste une famille normale. Parfois les enfants sont turbulents, éternels. Ils se chamaillent et s'obstinent. C'est normal, c'est la vie de famille et nous, ben on aime ça. Ils sont tous gâtés et traités de la même façon», ont conclu les parents heureux.



Marlyn Laquerre et Sylvain Falardeau sont les parents d'une grande famille. À leur deux enfants s'en ajoutent deux autres en famille d'accueil. Depuis maintenant six ans, ils ont ouvert leur porte et leur cœur à deux merveilleuses petites filles.

*Marlyn Laquerre and Sylvain Falardeau are the parents of a large family. To their own two children they have added two more in foster care. For six years now, they opened their doors and their heart to two wonderful little girls.*

Here is a beautiful testimony from a foster home in Abitibi-Témiscamingue who gave an interview to the local newspaper «La Frontière» in January and who allowed us to share this interview.

The beginning of the foster story of these two generous foster parents goes back ten years. They have since fostered 11 children in their home. "At first we took 3 to 6-month mandates. Then the children were redirected to other resources or returned to their parents", said Sylvain Falardeau. It's Julie McGrath, resource case worker at the Abitibi-Témiscamingue Youth Centre who recruited the family. "We had a booth at the mall during the whole weekend and very few people requested more information. When

we were about to pack up, Marlyn and Sylvain showed up and since then they work hand in hand with us. They even referred two families who now foster as well" told the case worker

**Helping and expanding the family** "We always wanted a big family, but as we were both working in a hospital, after two pregnancies, I did not feel capable of starting over with my work schedule," confided Marlyn Laquerre. After they met Ms. McGrath, the couple thought it through and took the opportunity to complete their family. "It's now been six years since the girls live with us. We consulted our own children, as we did each time, but we told them that this time it was for the long term: we wanted to keep them until their majority, letting them go after a few years was out of the question" explained the parents. Both children are fully integrated with the family now. They participate in all activities and are treated equally.

**Human and respectful.** The couple shows great respect for the children's mother. "We do not know people's lives. Who are we to judge? Some people are experiencing difficulties that we do not know. These children are shared; we do not want to take away the mother's place. We feel tenderness towards her. We are here to help. They have been assigned to us up until they are 18 years old and will continue to care for them", expressed Scott and Marlyn. The two girls continue to see their mother ten hours per month. "We're just a normal family. Sometimes the children are rowdy, edgy. They bicker and fight. This is normal, that's family life and us, well, we like it. They are all spoiled and treated the same way," concluded the happy parents.

Source : Journal «La Frontière»



## Coupes Fantômes flottants JELL-O

### Ingrédients :

3/4 tasse d'eau bouillante

1 paquet (85 g) de poudre pour gelée *Jell-O* à l'orange

2 tasses de glaçons

2/3 tasse de garniture fouettée *Cool Whip* décongelée, divisée

8 brisures de chocolat mi-sucré miniatures

### Étapes :

**AJOUTER** l'eau bouillante à la poudre pour gelée dans un grand bol;

**REMUER** 2 minutes jusqu'à dissolution complète de la poudre;

**AJOUTER** la glace; remuer de 3 à 5 minutes ou jusqu'à ce que la gelée épaississe;

**RETIRER** la glace qui n'est pas fondue;

**AJOUTER** en fouettant jusqu'à homogénéité, 1/3 tasse de garniture *Cool Whip*;

**VERSER** le mélange dans 4 coupes à dessert.

**RÉFRIGÉRER** 30 minutes ou jusqu'à fermeté.

**LAISSER** tomber le reste de garniture *Cool Whip* à la cuillère sur le dessus des desserts pour former des monticules rappelant des fantômes. Utiliser les brisures de chocolat pour faire les yeux.



## Poêlée de poisson rapide

Préparation : 10 minutes

Cuisson : 13 minutes

Portions : 4 portions, 1 filet de poisson garni (208 g) chacune

### Ingrédients :

4 filets de tilapia (1 lb ou 450 g)

1/4 tasse de vinaigrette « pesto et parmesan à l'huile d'olive extra-vierge », divisée

1 poivron jaune, haché

1 courgette, hachée

1 tasse de tomates raisins

3 c. à soupe de basilic frais, haché

### Étapes :

**BADIGEONNER** le poisson de 2 c. à soupe de vinaigrette; le cuire à la poêle à feu moyen de 3 à 4 minutes de chaque côté ou jusqu'à ce qu'il se défasse facilement à la fourchette. Mettre le poisson dans une assiette; couvrir pour le garder chaud.

**AJOUTER** le reste de la vinaigrette, le poivron, la courgette et les tomates dans la poêle; cuire pendant 5 minutes ou jusqu'à ce que le poivron soit tendre mais encore croquant, et que les légumes soient chauds, en remuant fréquemment. Garnir le poisson de ce mélange.

**GARNIR** de basilic.



## Roulé ouistiti

### Ingrédients :

1 petite tortilla au blé entier

1 c. à soupe de beurre d'arachide croquant

1 petite banane

2 c. à soupe de granola

### Étapes :

**TARTINER** la tortilla du beurre d'arachide.

**GARNIR** de la banane et du granola; rouler.

**COUPER** le roulé en deux.

### Substitut

Remplacer la banane par 6 tranches fines de pomme.



## Sanswichs « cercueil »

### Ingrédients :

6 tranches de pain de blé entier, coupées en deux

2 c. à soupe de mayonnaise

6 tranches de jambon de charcuterie (60 g)

6 feuilles de laitue

3 tranches de fromage, coupées en deux

### Étapes :

**TARTINER** le pain de mayonnaise; garnir avec le reste des ingrédients pour obtenir 6 sandwichs.

**COUPER** les sandwichs en forme de cercueil.

### Substitut

**Sandwichs « cercueils » au beurre d'arachide et à la confiture**

Couper le pain en forme de cercueils; tartiner uniformément 2 c. à soupe de beurre d'arachide crémeux et de confiture sur le pain avant d'assembler les sandwichs.

## Trempe de pouding au chocolat et tranches de pomme



### Ingrédients :

1 pomme, tranchée

1 contenant- goûter de pouding au chocolat *Jell-O* réfrigéré

### Étapes :

**SERVIR** les tranches de pomme avec le pouding prêt à servir comme trempe.

## SUGGESTION DE LECTURES

« Dyslexie et autres maux d'école » Quand et comment intervenir

Auteur : Marie-Claude Béliveau

Éditions du CHU Ste-Justine

« J'ai mal à l'école ! Troubles affectifs et difficultés scolaires »

Auteur : Marie-Claude Béliveau

Éditions du CHU Ste-Justine

« Et si on jouait » Le jeu durant l'enfance et pour toute la vie

Auteur : Francine Ferland

Éditions du CHU Ste-Justine





# Vous avez besoin d'aide ou d'information?

## LES COMITÉS RÉGIONAUX – VOS REPRÉSENTANTS

Faites-nous connaître votre adresse électronique à [infocourriel@ffariq.ca](mailto:infocourriel@ffariq.ca)  
Mentionnez vos nom, adresse et la région. Merci !

### BAS ST-LAURENT (01)

**Maurice Dumais, administrateur**  
St-Pacôme 418 852-3267  
[mdumais@ffariq.ca](mailto:mdumais@ffariq.ca)

**Sylvie Bérubé, présidente**  
St-Tharcisius 418 629-2663  
[sberube58@hotmail.com](mailto:sberube58@hotmail.com)

### QUÉBEC (03)

**Michèle Turgeon, administratrice  
et présidente**  
Québec 418 667-9806  
[mturgeon@ffariq.ca](mailto:mturgeon@ffariq.ca)

### BATSHAW (06b)

**Serge Lebel**  
Montréal, 514 487-3945  
[slebel@ffariq.ca](mailto:slebel@ffariq.ca)

**Charlotte Gibson présidente**  
Dollard des Ormeaux,  
514 932-7161 ext. 1233  
[Char29metric@yahoo.ca](mailto:Char29metric@yahoo.ca)

### OUTAOUAIS (07)

**Denis Turcotte, administrateur**  
Val-des-Monts 819 457-2249  
[dturcotte@ffariq.ca](mailto:dturcotte@ffariq.ca)

**Donatienne Dubé, présidente**  
Gatineau 819 210-6449  
[ddube@ffariq.ca](mailto:ddube@ffariq.ca)

### ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (08)

**Marc-André Dubuc**  
Rouyn-Noranda 819 764-3738  
[madubuc@ffariq.ca](mailto:madubuc@ffariq.ca)

**Lucille Rouillard, présidente**  
Amos 819 660-0576  
[lrouillard@ffariq.ca](mailto:lrouillard@ffariq.ca)

### CÔTE-NORD (09)

**Aline Talbot, administratrice  
et présidente**  
Sept-Îles 819 962-4439  
[atalbot@ffariq.ca](mailto:atalbot@ffariq.ca)

### GASPÉSIE – LES ÎLES (11)

**Gisèle Gignac, administratrice**  
Paspébiac 418 752-6023  
[ggignac@ffariq.ca](mailto:ggignac@ffariq.ca)

**Gaétan Lussier, président**  
Paspébiac 418 752-6023  
[glussier@ffariq.ca](mailto:glussier@ffariq.ca)

### LAVAL (13)

**Vaunette Durandisse, administratrice  
et présidente**  
Laval 450 663-0220  
[vdurandisse@ffariq.ca](mailto:vdurandisse@ffariq.ca)

### LANAUDIÈRE (14)

**Sophie Malo, administratrice**  
450 889-8711  
[smalo@ffariq.ca](mailto:smalo@ffariq.ca)

**Renée Desnoyers, présidente**  
Terrebonne 450 477-4473  
[comiteregionaldelanaudiere@hotmail.ca](mailto:comiteregionaldelanaudiere@hotmail.ca)

### LAURENTIDES (15)

**Lise Plouffe, administratrice  
et présidente**  
Mont-Laurier 418 623-3814  
[lplouffe@ffariq.ca](mailto:lplouffe@ffariq.ca)

### COMITÉ EXÉCUTIF – FFARIQ

**Jacinthe Boucher, présidente**  
Mont-Laurier 819 660-0035  
[jboucher@ffariq.ca](mailto:jboucher@ffariq.ca)

**Lucille Rouillard, vice-présidente**  
Amos 819 660-0576  
[lrouillard@ffariq.ca](mailto:lrouillard@ffariq.ca)

**Gaétan Lussier, trésorier**  
Paspébiac 418 752-6023  
[glussier@ffariq.ca](mailto:glussier@ffariq.ca)

**Donatienne Dubé, secrétaire**  
Gatineau 819 210-6449  
[ddube@ffariq.ca](mailto:ddube@ffariq.ca)

**Janick St-Louis, directrice  
des ressources intermédiaires (RI)**  
St-Lin-des-Laurentides 819 660-1779  
[jstlouis@ffariq.ca](mailto:jstlouis@ffariq.ca)

### PERMANENCE – FFARIQ – Québec

**Téléphone** 418 529-4734  
**Sans frais** 1 866 529-5868

**Télécopieur** 418 529-0456  
**Sans frais** 1 866 388-8860  
[info@ffariq.ca](mailto:info@ffariq.ca)

**Luc Drapeau, directeur général**  
819 323-6131  
[ldrapeau@ffariq.ca](mailto:ldrapeau@ffariq.ca)

**Ginette Dumas, coordonnatrice**  
**Malika Ait Bahoum, comptabilité**  
**Marie-Josée Guay, secrétaire**

